

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 26

Artikel: On agaffare
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ARMOIRIES COMMUNALES



BIOLEY-MAGNOUX a un écusson bleu chargé d'un chevron ondulé d'or et accompagné de trois feuilles de bouleau (biolle en patois) d'argent, deux dans les angles supérieurs de l'écusson, la troisième entre les jambes du chevron. Le chevron d'or et le fond bleu sont les armoiries des seigneurs de Biolley-Magnoux auxquelles ont été ajoutées les feuilles de bouleau.



SAINT-LIVRES près d'Aubonne s'est donné un écusson d'or sur lequel figurent deux rameaux de sapin en sautoir « fruités » chacun d'eux de deux pives, deux à la partie supérieure des rameaux et deux à leur base, une cinquième pive se trouve au croisement des rameaux, les pives sont rouges. Ces rameaux rappellent les belles forêts de cette commune.



VUGELLES-LA-MOTHE a admis en 1925 un écu aux armes des seigneurs de Champvent, soit un champ divisé en six bandes verticales alternativement blanches et bleues, sur ce fond une chouette au naturel se dresse sur la moitié inférieure d'une roue de moulin d'or. La chouette rappelle le sobriquet des habitants de Vugelles et la demi roue qu'il existait jadis un moulin important dans la contrée.



VUITEBOEUF a choisi un écusson d'argent traversé horizontalement en son milieu par une bande ondulée bleue qui symbolise la rivière, l'Arnon. Au-dessus de cette bande, trois roues de moulin noires rappellent que cette rivière faisait mouvoir de nombreux moulins. En dessous de la bande ondulée, une église grise avec son clocher, les deux recouverts de toitures rouges, remémorent que Vuiteboeuf fut jadis une paroissiale avec une église aujourd'hui démolie dont il ne reste que la tour du clocher.



ON AGAFFARE

TUBYET, quemet lè dzein lài desant, on pouève pas dere que medzive quemet on pudzin. N'avai jamé su cein que l'ire qu'on croûio appétit et medzive tot cein que sè preintève. « Tot fâ panse medâi que l'eintre », que dit lo revî dâi vilhio. L'arâi pu dere quemet l'autro :

— Dépatein-no de fère lè dhi z'hàore, po pouâi dinâ bin adràî devant lo banquet de l'abayi que sè fâ à midzo!

Tubyet étâi dan on agaffâre.

Cein lài arrevâve, dâi iadzo que lài avâi, de

restâ on bocœn pè lo cabaret avoué quauque z'ami à djuvi à clii yasse. Et po fini la veilla, fâsant on petit fricot devant de s'allâ droumi : de cliiâo pesson que mettant à fermeintâ tsau quatre, tsau cin, tsau six, dein dâi boîte de fé bliian, et que lài diant dâi sardine.

Avoué on bon taillon dè pan, dâo fremâdzo cein vo cote lè coute po la né. Lè trâi z'ami à Tubyet n'étant pas tant ruppâre et l'étâi bin Tubyet qu'avancive lo mè. L'étâi de cliiâo coo que l'ant hiretâ de l'ao pè de medzi vito et de l'ao mère de medzi grand'temps.

Sta veillâ que vo dyo, Tubyet sè redzoive de medzi cliiâo pesson, câ sè peinsâve que lài avâi à l'ottô dein lo catseplliat dâo fornet dâo pâilo on bon bet d'atriau que la fenna, du lo dinâ, lài avâi reidut po son soupâ. Ein peinsent à clii fre-cachon, cein lài baillive de l'appétit et lè sardine vavant chaleu.

Dan, quand l'eût étâ bin repaissu, ie dit dinse à sè camerardo :

— Sti coup, m'ein vé. Lè z'atriau m'atteindant à l'ottô.

L'arreve à sa carrâie quasû la miné. Po ne pas reveilli sa fenna que l'étâi tota carcanna stâo dzo po cein que l'avâi on bagô, — lo long bagô quemet diant lè mâidzo —, va tot pllian vè lo catseplliat, à novyion, eimpougne à tâton l'atriau avoué lè quatre dâi et lo pâodzo et sè met à lo rûpa dinse.

Avoué dâi deint quemet stausse à Tubyet, l'affère n'a pas dourâ graneten. Tè dègoursive la pelefè de l'atriau que l'étâi tot parâi on bocœn dura et pu... l'attaqua n'a pas bargagni grand'temps. Et tât à ètâ reidut et à novyion.

Quand la zu tot rupâ, sè devîte et sè bete âo lhi dè coute sa fenna et sè met à ronfliâ.

Tot d'on coup, sa fenna, que l'avâi adî sa rita que lài fasâi mau, sè relâive et va fouguenatsi vè lo catseplliat avoué la cliière.

— A-to soupâ, Simèyon, que crie à son hommo ?

Simèyon l'étâi lo nom po l'ottô à Tubyet.

— Oi, que repond.

— Qu'a-to medzi ?

— L'atriau !

— Quemet l'atriau ? L'è quie tot eintyè !

— Quemet voudrâi-to que lài fusse du que l'è medzi ? que repond Tubyet.

— Tè dyo que l'atriau l'è quie, et pu l'è bon. Mâ ! mâ ! mâ ! desâi la fenna, sebaya cein que l'a medzi ?

Et tsertive dein lo catseplliat avoué sa cliière.

— T'i on galé ! que bramève oncora la Tubyetta. T'einlèva se n'a pas medzi...

— Quie ?

— Mon catapliâmo de farna de lin que l'avé met retsâodâ dein lo catseplliat po mon long bagô. Bâogro d'eimpliâtro ! Marc à Louis.

Paiement en nature. — Dans un petit village assez isolé, le médecin avait pris l'habitude d'être payé par les fermiers avec le produit de leurs poulaillers et de leurs jardins.

Un jeune docteur étant venu remplacer son vieux collègue, envoya à plusieurs reprises sa note au mari d'une de ses patientes qui lui devait plusieurs centaines de francs.

— Monsieur le docteur, dit le débiteur, je voudrais m'acquitter sans argent. Voulez-vous vous contenter de ce qu'il y a dans mon potager ?

— Certainement, mon ami. Que cultivez-vous ?

— Des courges, monsieur le docteur !



UNE BELLE FÊTE

MARDI, à Morat, on a célébré le 450^e anniversaire de la victoire des Suisses sur Charles-le-Téméraire. Ce fut très impressionnant. On était accouru de toutes les parties de la Confédération et tous les cantons, à l'exception d'un seul, empêché, étaient officiellement représentés par des délégations de leurs autorités. Il y avait également des délégations, costumées, des cantons dont les troupes avaient prit part à la bataille. Le cortège fort beau, était plus nombreux encore que celui du 400^e anniversaire, en 1876. Il a produit une très profonde impression.

La fête a commencé par une touchante cérémonie sur l'emplacement de l'ossuaire qui, jusqu'en 1798, avait renfermé les os des Bourguignons tués. Un obélisque commémoratif a remplacé l'ossuaire. C'est là que M. M. Haerlin, président de la Confédération, et Savoy, président du gouvernement fribourgeois, ont prononcé des discours de circonstance remarquables et qui ont été religieusement écoutés.

On a, sottement, à notre avis, soulevé ici la question de savoir s'il convenait que les Vaudois, dont la majorité se trouvait, au moment de la bataille dans l'armée de Charles-le-Téméraire, devaient se rendre à Morat. Quelle question ! Les Vaudois sont Suisses avant tout et c'est l'anniversaire d'une victoire suisse que l'on a célébré mardi à Morat. Or, les Vaudois y avaient leur place toute marquée. Une abstention de leur part ne se serait pas expliquée. Même, elle eût été coupable. Aussi bien, pareille idée n'a-t-elle été l'expression des sentiments que d'une infime minorité.

La fête de l'autre jour éveille le souvenir de celle de 1876, qui, elle aussi, avait attiré foule de spectateurs, venus de toutes les parties du pays. En ce temps, la ligne de la Broye n'existait pas encore et l'on ignorait les autos. Beaucoup de Lausannois se rendirent à Morat sur tous les véhicules qu'ils purent se procurer. D'autres partirent la veille, à pied, et couchèrent en route, divisant ainsi en deux étapes la longueur du chemin. N'était-ce pas là un éloquent témoignage de leur patriotisme. On ne se demandait pas, alors, si les Vaudois devaient aller à Morat. Ils y allèrent nombreux.

Car de pareilles fêtes, qui ont entre autres avantages celui d'échapper à la banalité des manifestations qui se renouvellent souvent, sont salutaires, partant nécessaires. Elles raffermissent et raniment l'esprit patriotique, parfois sujet, par le temps qui court, à de légers mais regrettables fléchissements. Nous ne pouvons prendre que de bons exemples dans l'histoire de nos aïeux. Ne négligeons donc pas les occasions qui nous en sont offertes.

Comme l'a dit, dans son discours, le président de la Confédération :